

# Cahier d'histoire

41<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>os</sup> 122-123

JUIN-OCTOBRE 2020

Société d'histoire et de généalogie de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire



**HISTOIRE DE L'ÎLE AUX CERFS  
À SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU**

**LA DONATRICE DU DOMAINE LEDUC  
À MONT-SAINT-HILAIRE RACONTE SES SOUVENIRS**

# Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Courriel : [info@shbmsh.org](mailto:info@shbmsh.org)

Site internet : <http://www.shbmsh.org>

Tél. : 450 446-5826

Membre de la Fédération Histoire Québec, membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et membre de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu

---

## Conseil d'administration

---

Président : Alain Côté

Vice-présidente : Diane Desmarais

Secrétaire : Mariette Ducharme

Trésorier : Guy Dubé

Administrateurs : Alain Borduas, Normand Lavallée, André Roy

---

## Comité éditorial

---

Véronique Désilets, Sara-Jeanne Healey-Côté, Suzanne Langlois,  
Coordinateur : Alain Côté

La Société publie des textes d'intérêt local et régional (vallée du Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes.

Les manuscrits, remis en double exemplaire et sur support informatique, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés d'utiliser les *Instructions aux auteurs* préparées à leur intention.

©Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire 2020

Tous droits de reproduction réservés.

Graphisme : Catherine Anderson

Impression : Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal : quatrième trimestre 2020,

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et

Bibliothèque nationale du Canada. ISSN : 0225-5359

Page couverture :

Laurent Lucuix, Île aux Cerfs, 11 octobre 2014

# Cahier d'histoire

Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

42<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>os</sup> 122-123

JUIN-OCTOBRE 2020

## SOMMAIRE

- Histoire de l'île aux Cerfs à Saint-Charles-sur-Richelieu** ..... 3  
*par Pierre Lambert*
- La donatrice du Domaine Leduc à Mont-Saint-Hilaire  
raconte ses souvenirs** ..... 45  
*par Johanne Richer et Pierre St-Germain*

**Droits d'auteur et droits de reproduction**

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à:  
Copibec (reproduction papier) - 514 288-1664 - 1 800-717-2022  
licences@copibec.qc.ca



---

# HISTOIRE DE L'ÎLE AUX CERFS À SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

PIERRE LAMBERT

Ancien président et membre émérite de la Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire, l'auteur a écrit plusieurs ouvrages sur la Montérégie et sur les villes de notre agglomération. Pierre Lambert est un contributeur régulier de notre *Cahier*. L'article qu'il nous propose est le résumé d'une étude beaucoup plus complète déposée au centre d'archives et de documentation de la SHGBMSH.



Cet article présente l'histoire étonnante d'une petite île du Richelieu où le seigneur de Belœil, Théodore de Montenach, construisit son manoir. L'île fut très fréquentée et servit des vocations différentes au fil du temps avant d'appartenir aujourd'hui au gouvernement du Québec.

À quinze kilomètres en aval de l'agglomération de Belœil-Mont-Saint-Hilaire, le Richelieu s'élargit entre les municipalités de Saint-Marc-sur-Richelieu et de Saint-Charles-sur-Richelieu pour tourner et encercler l'île aux Cerfs et sa voisine, l'île de Jeannotte. Aujourd'hui, rien ne permet de deviner que l'une d'elles, l'île aux Cerfs, a vécu un destin absolument unique, qu'un seigneur y a vécu dans un manoir, que de riches anglophones montréalais venaient y passer leurs vacances d'été, que des dizaines de personnes



Fig. 1 – L'île aux Cerfs et sa jumelle (Fondation Hydro-Québec pour l'environnement)

épileptiques y résidèrent à l'année, que l'île devint plus tard un terrain de chasse aux faisans et même aux sangliers, que toutes les installations, notamment le manoir et une chapelle de 300 places, furent vandalisées et détruites avant que l'île abandonnée ne devienne un lieu protégé par Conservation de la Nature – Québec (représentante de Conservation de la Nature Canada) et soit cédée au gouvernement du Québec.

## **L'île aux Cerfs et le Richelieu**

L'appellation «Île aux Cerfs» remonte aux origines mêmes des concessions seigneuriales dans la région à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Cette île doit très probablement son nom aux grands cerfs sauvages appelés cerfs du Canada qui abondaient autrefois dans la vallée.

À l'origine, la rivière n'était navigable que par des barques et des chalands. Mais le dragage de la rivière accompagné de la construction d'un barrage à Saint-Ours en 1849, suivi du rehaussement du plan d'eau de quatre mètres en 1932, donnèrent à l'île aux Cerfs son apparence actuelle. Celle-ci mesure 650 mètres de longueur sur 350 de largeur. L'île est ceinturée d'une berge plus ou moins étroite surmontée d'un talus abrupt de deux à quatre mètres de hauteur. La surface de l'île s'incline vers une vaste plage qui fait face à un étroit passage qui la sépare de l'île de Jeannotte. Les deux îles ont sensiblement la même hauteur, l'île aux Cerfs atteignant 13,3 mètres d'altitude. Celle-ci est presque en plein centre du Richelieu, éloignée d'environ 160 mètres des rivages de Saint-Charles et de 140 de ceux de Saint-Marc. L'île aux Cerfs est la première des deux qui se présente à la vue du voyageur qui descend le Richelieu. Même si elle est maintenant couverte de boisés et de broussailles, elle fut cultivée pendant près de trois siècles. Encore au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, on y trouvait une petite ferme.

Pendant longtemps, les deux îles furent désignées comme les îles aux Cerfs, ainsi que l'écrivit Joseph Bouchette: «Le Richelieu, par un détour soudain, s'élargit de plus d'un demi mille; et dans cet élargissement il y a deux petites îles appelées les Îles aux Cerfs, qui font partie de la propriété seigneuriale»<sup>1</sup>.



FIG. 2 – Autochtones au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Champlain, *Carte géographique de la Nouvelle France*, 1612, détail)



FIG. 3 – Autoportrait de Champlain (Gravure «Déf- faite des Yroquois au Lac Champlain», dans *Les Voyages du sieur de Champlain*, 1613, détail)

## Des Autochtones aux Français

Les Autochtones qui peuplèrent la vallée du Saint-Laurent furent les premiers à fréquenter cet endroit<sup>2</sup>.

Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le besoin de protéger la colonie naissante contre les Iroquois était de plus en plus urgent et l'on construisit un ensemble de fortifications. Le fort de l'Assomption fut édifié en 1666 à Saint-Marc-sur-Richelieu, exactement vis-à-vis de l'île aux Cerfs<sup>3</sup>. L'ouvrage aurait été construit pour permettre un contrôle de la navigation sur la rivière en ayant à la fois une vue sur le Richelieu en amont de l'île aux Cerfs, et une autre entre l'île aux Cerfs et l'île de Jeannotte jusqu'au rivage de Saint-Charles-sur-Richelieu, de telle sorte que tout navire de passage était sous la surveillance des canons de la fortification qui fut bientôt détruite par le feu.

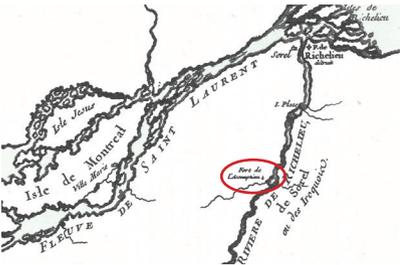


FIG. 4 – Fort de l'Assomption et îles aux Cerfs (Carte par Jacques-Nicolas Bellin, dans P. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, tome 1, 1744, insertion p. 144-145, détail)

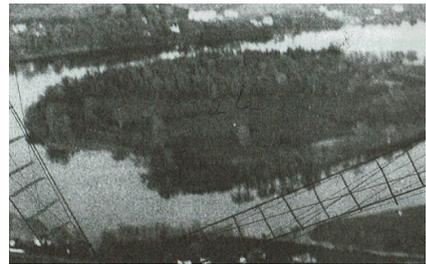


FIG. 5 – Surveillance présumée de la navigation depuis le fort de l'Assomption, de part et d'autre de l'île aux Cerfs, 1666 (G. Bellemare, *Découverte sur le Richelieu du Fort de l'Assomption (1666)*, 1994, p. 72)

## Les premiers seigneurs de la seigneurie de Saint-François-Le-Neuf

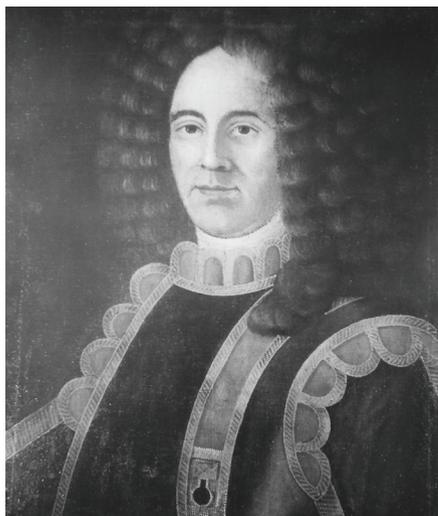


Fig. 6 – Zacharie-François Hertel de la Fresnière (SHGBMSH, fonds Armand-Cardinal)

Les seigneurs se succéderont pendant trois quarts de siècle avant que l'île aux Cerfs soit enfin concédée à un habitant.

Cette époque seigneuriale commença avec la concession initiale d'une seigneurie à Zacharie-François Hertel de La Fresnière le 1<sup>er</sup> mars 1695<sup>4</sup>. La concession octroyée au fils aîné de François Hertel mesurait deux lieues de front et pareille profondeur le long du Richelieu, «avec les isles et islets adjaçans»; elle porta le nom de seigneurie de Saint-

François-Le-Neuf, mais elle est aussi identifiée «seigneurie des Iles-aux-Cerfs». Cette désignation amène à penser que l'endroit était bien connu des voyageurs qui circulaient sur la rivière. En descendant le Richelieu depuis Chambly, où résidait Zacharie-François Hertel, les îles aux Cerfs étaient les premiers éléments du paysage qui annonçaient la seigneurie de Saint-François-le-Neuf<sup>5</sup>.

Zacharie-François Hertel de La Fresnière demeura propriétaire de la seigneurie jusqu'en 1743; il vendit alors le tout pour 10 000 livres à Joseph Marchand, le 8 décembre<sup>6</sup>.

Joseph Marchand était un bourgeois de Varennes. En 1750, il s'installe dans sa nouvelle seigneurie; il est le premier seigneur à y habiter. On croit que c'est lui qui construisit le manoir seigneurial à cette époque. Le seigneur Marchand, «ayant administré sa seigneurie de façon déficiente»<sup>7</sup>, s'en vit dépossédé et ses biens furent saisis en 1766.

La seigneurie de Saint-François-le-Neuf, dont relevait l'île aux Cerfs, fut ensuite vendue en 1770 à Jean Jenison, bourgeois, qui devint le nouveau seigneur. Il s'installa à Saint-Charles et participa à

la vie paroissiale. Il mourut le 8 mars 1786 et fut enterré dans l'église, comme il était fréquent pour les seigneurs. En août 1774, le seigneur Jean Jenison, représenté par le curé La Taille de Saint-Charles, avait concédé l'île aux Cerfs au cultivateur Pierre Adam père<sup>8</sup>.

## Les agriculteurs de la lignée des Adam

Au début de décembre 1741, Pierre Adam s'était installé dans la seigneurie de Cournoyer où vivaient déjà une trentaine de familles. Au cours des décennies suivantes, Pierre Adam agrandit le patrimoine familial à proximité de la rivière et il acquiert l'île aux Cerfs en 1774; l'île était située face aux terres que possédait déjà Adam. Pendant trois quarts de siècle, l'île demeura entre les mains de la famille Adam. Quant à Pierre Adam, il meurt à Saint-Marc-de-Cournoyer à la fin de janvier 1794. En 1785, le chef de la lignée avait fait la donation à son fils Charles (1761-1830), qualifié de laboureur, du patrimoine familial constitué de plusieurs terres «avec lille qui est devant au milieu de la riviere»<sup>9</sup>. Personne ne résidait encore sur l'île aux Cerfs.

En 1825, l'héritier Charles Adam faisait donation à Antoine, son seul fils, de toutes ses terres dont «une Ile & Terrain renfermé en la dite Riviere Richelieu de la contenance inconnue sous le nom de l'Isle Ronde, de l'une des Isles aux Cerfs, en ce qu'elle peut consister de terrain suivant les anciens titres, bornée tout à l'entour par la dite Riviere, avec une Grange sus construite»<sup>10</sup>. C'était la première fois qu'on faisait référence à une construction sur l'île aux Cerfs.

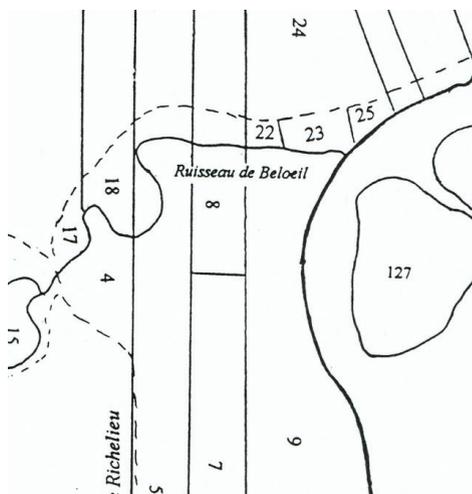


FIG. 7 – Patrimoine agricole de la famille Adam constitué des lots 22 à 26 de Cournoyer et du lot 127 de Saint-Charles (île aux Cerfs). Au sud, le lot 9, sur lequel Théodore de Montenach obtiendra en 1874 un droit de passage menant à un quai pour le bac vers l'île aux Cerfs (Lucie Adam, *Une terre en héritage*, 2000, p. 53)

Charles vivra encore jusqu'au 29 août 1830 alors qu'il mourra accidentellement en se noyant. Antoine héritera donc du patrimoine familial. Quelques mois après le décès tragique de son père, c'était au tour d'Antoine (1802-1836) de se présenter devant le notaire pour faire un testament ; on était en octobre 1830<sup>11</sup>.

On ne connaît pas l'état des cultures sur l'île à cette époque, mais on sait par le recensement de 1831 qu'on récoltait du blé, des patates, de l'avoine, de l'orge et des pois sur les terres familiales.

<b>Production agricole sur les terres de la famille Adam, dont l'île aux Cerfs, en 1831</b>				
(en minots)				
BLÉ	POIS	AVOINE	ORGE	PATATES
596	80	200	200	300

Fig. 8 – Production agricole sur les terres de la famille Adam, dont l'île aux Cerfs, en 1831 (*Recensement de 1831*, BAnQ, Paroisse de Saint-Marc, p. 2038)

Antoine Adam prévoyait-il qu'il mourrait jeune ? Il décéda prématurément le 15 janvier 1836, quatre jours à peine après le remariage de sa sœur Charlotte à François-Xavier Rénois ; il n'avait que 34 ans. Le patrimoine des Adam, dont l'île aux Cerfs, passait à son épouse Thérèse Allard qui, à son tour, trépassait le 16 août 1837<sup>12</sup>. Le couple n'avait malheureusement pas d'enfant lors de sa disparition. Avec le décès d'Antoine Adam et de son épouse, l'île aux Cerfs échut par héritage aux sœurs d'Antoine, Charlotte (1789-1862) et Thérèse (1807-1841)<sup>13</sup>. Charlotte était la deuxième des dix filles de Charles Adam. Elle épousait Charles Bousquet en mars 1813. Vingt ans plus tard, ce dernier décédait et Charlotte se remariait en janvier 1836 à François-Xavier Rénois, de Belœil. Quant à Thérèse, elle était la cadette de la maison. Née en 1807, elle épousait Henry Allard en octobre 1825 ; elle avait 18 ans.

En 1839, Charlotte et Thérèse Adam convenaient de se séparer l'île aux Cerfs de la façon suivante : une clôture séparerait l'île en son milieu. Charlotte obtenant la moitié sud-ouest, du côté de Saint-Marc et Thérèse Adam (dame Allard), la moitié nord-est, du côté de Saint-Charles. Chacune des sœurs posséderait en plus de sa moitié de l'île, la moitié de la grange qui y était construite. Cette grange était construite sur la moitié échue à Charlotte, du côté